



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Philibert, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Philibert, ce **6 juillet 2021** à 19 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Louise Gilbert
Siège #3 - France Loignon
Siège #5 - Louison Busque
Siège #6 - René Drouin

Sont absents à cette séance :

Siège #2 - Poste vacant
Siège #4 - Marie-Jeanne Ouellet

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, François Morin.

Mme Maryse Nadeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2021-07-84

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 - Séance ordinaire du 1er juin 2021**
- 4 - COURRIER ET CORRESPONDANCE**
- 5 - VOIRIE**
 - 5.1 - Rapport de l'employé de voirie**
 - 5.2 - Suivi de la demande d'ajout d'un panneau "Arrêt obligatoire" intersection rue Principale et 175e Rue**
 - 5.3 - Scellement des fissures - Asphalte Nicolas Lachance Inc.**
 - 5.4 - Résolution - PPA-CE 2021**
- 6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
 - 6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale**

- 7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS
 - 7.1 - Réseau de distribution de l'eau potable
- 8 - RUE PRINCIPALE / AQUEDUC / TECQ
 - 8.1 - Suivi du programme sur la TECQ 2019-2023
 - 8.2 - FIMEAU - Infrastructures d'eau potable
- 9 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE
 - 9.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant
 - 9.2 - Lettre de démission - Ressource en loisirs
- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 10.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC
 - 10.2 - Émission des permis et certificats
- 11 - INFRASTRUCTURES MUNICIPALES
 - 11.1 - Offre de services Gestizone - Caractérisation écologique (CE) et Phase 1
- 12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 12.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses et comptes du mois
- 13 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 14 - LÉGISLATION
- 15 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16 - VARIA
 - 16.1 - Vacances - Fermeture du bureau municipal
- 17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Louise Gilbert et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel quel.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2021-07-85

3.1 - Séance ordinaire du 1er juin 2021

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1er juin dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

En conséquence,

Il est proposé par madame France Loignon et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er juin 2021, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement

4 - COURRIER ET CORRESPONDANCE

5 - VOIRIE

5.1 - Rapport de l'employé de voirie

5.2 - Suivi de la demande d'ajout d'un panneau "Arrêt obligatoire" intersection rue Principale et 175e Rue

2021-07-86

5.3 - Scellement des fissures - Asphalte Nicolas Lachance Inc.

ATTENDU que la municipalité désire procéder au scellement de fissures dans le rang Langevin et la Route Ste-Aurélie;

ATTENDU la soumission #4485 reçue de la firme Asphalte Nicolas Lachance au

montant 8 250.00\$ plus taxes;

ATTENDU que le Ministère des Transports accorde une aide financière de 75%, soit 6 496.00\$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Louise Gilbert, appuyé par monsieur Louison Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de la firme Asphalte Nicolas Lachance au montant de 8 250.00\$ plus taxes.

2021-07-87

5.4 - Résolution - PPA-CE 2021

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Philibert a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2021 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de monsieur Louison Busque, appuyée par madame France Loignon, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Saint-Philibert approuve les dépenses d'un montant de 10 481 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale

7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

7.1 - Réseau de distribution de l'eau potable

8 - RUE PRINCIPALE / AQUEDUC / TECQ

8.1 - Suivi du programme sur la TECQ 2019-2023

8.2 - FIMEAU - Infrastructures d'eau potable

9 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

9.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant

9.2 - Lettre de démission - Ressource en loisirs

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC

10.2 - Émission des permis et certificats

11 - INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

2021-07-88

11.1 - Offre de services Gestizone - Caractérisation écologique (CE) et Phase 1

ATTENDU que dans le cadre de la demande de CA pour le raccordement du nouveau puits d'eau potable, une caractérisation écologique de site et une évaluation environnementale de site (Phase 1) doivent être réalisées en vue du dépôt d'une demande d'autorisation au MELCC;

ATTENDU l'offre de services reçue de la firme Gestizone pour effectuer la caractérisation écologique de site afin de valider la présence de milieux humides et hydriques ainsi que les espèces en péril selon les critères du MELCC;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Louison Busque, appuyé par madame France Loignon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services #2178 de la firme Gestizone pour la caractérisation écologique au montant de 1 700.00\$ plus taxes et de l'évaluation environnementale de site (Phase 1) au montant de 2 200.00 \$ plus taxes.

12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2021-07-89

12.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses et comptes du mois

Il est proposé par madame France Loignon, appuyé par monsieur Louison Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des comptes à payer d'une somme de 107 865,28 \$ et d'autoriser leur paiement.

- Comptes à payer 100 739,42 \$
- Salaires nets versés 5 633,77 \$
- Remises d'employeur 1 492,09 \$
- Total 107 865,28 \$

Administration : chèque no.C2100075 à C2100103, L2100032 à L2100036, V2025 à V2026

Salaires : chèque no. D2100053 à D2100063, P2100002 À 2100003

13 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

14 - LÉGISLATION

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

16 - VARIA

16.1 - Vacances - Fermeture du bureau municipal

Le bureau municipal sera fermé du 15 juillet au 1er août 2021 inclusivement pour les vacances.

2021-07-90

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Louison Busque et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Fermeture à 20h20

François Morin, maire

Maryse Nadeau, dir. gén. & sec. trés.

Je, François Morin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.